



FLASH INFOS

Châtenay-sur-Seine

L'information sur la vie municipale

Vie municipale

Entretien du village :

Cette période estivale a été l'occasion pour la municipalité de mener des travaux de peinture. En effet, l'équipe des agents techniques a été complétée par des emplois saisonniers de jeunes Châtenaisiens. De ce fait, un certain nombre de travaux ont été réalisés ces deux derniers mois, notamment :

- Peinture de ravalement du mur intérieur et extérieur de la cour maternelle ainsi que les portillons,
- Plusieurs bancs repeints ou lasurés,
- Entretien et lasure du lavoir de Chaupry,
- Grand nettoyage et désherbage au cimetière, ...

Par ailleurs, même si la chaleur nous a fait souffrir cet été, les mauvaises herbes, elles, ont été bien plus résistantes que nous à la chaleur et ne nous ont pas laissé de répit. Le désherbage a été maintenu et des arrosages réguliers (dans le respect de la réglementation instaurée par la Préfecture de Seine-et-Marne) ont été poursuivis pour ne pas perdre les plantations effectuées ces derniers mois.



Travaux d'aménagement :

- **Ecole maternelle :** Des aménagements ont été effectués par différentes sociétés. Des cloisons séparatives ont été installées pour permettre une meilleure intimité des enfants lors du passage aux toilettes ; ce point nous avait été évoqué, à plusieurs reprises, par des parents d'élèves. Un portail a été installé pour renforcer la sécurité d'accès au bâtiment. Des stores supplémentaires ont été posés ; ce point avait été relevé lors du contrôle de sécurité pour répondre aux attendus des instances académiques.



Une grande majorité du coût financier de ces travaux sont pris en charge par une subvention départementale qu'a obtenu la municipalité.

- **Passage à niveau :** Rue de la Gare, le Département a refait le croisement qui était abîmé.
- **Arrêt Chantemerle :** l'arrêt est désormais opérationnel et fait partie des points de dépôts et ramassages des sociétés de transports scolaires. La zone est donc passée à 30 Km/h.



Aire de jeux - Chaupry :

De nouveaux équipements ludiques ont été installés sur l'aire de jeux à Chaupry. Du gazon a été planté sur les tapis de sol prévus à cet effet. Il faut maintenant être patient et ne pas piétiner pour ne pas abîmer la pousse en cours ; avec la sécheresse, le gazon peine à sortir... Quelques travaux restent à finaliser comme la pose d'une table de pic-nic et un portillon d'accès pour sécuriser l'espace.



Reprise des activités sportives et culturelles :

Avec la rentrée, les activités sportives et culturelles reprennent à Châtenay ! Les associations chatenaisiennes se tiennent à votre disposition et reprennent le flambeau petit à petit. Cette année encore, vous pourrez vous essayer à la zumba, au fitness, à la danse de salon ou country ; et si vous voulez profiter du plein air, vous pourrez tester l'aéromodélisme ou les sorties VTT. Pour les moins sportifs et les plus calmes, des sessions couture, peinture et poterie vous attendent !

Comité des fêtes :

Les élus avaient manifesté, il y a quelques mois, le souhait de créer un comité des fêtes en lien avec la municipalité pour la mise en place d'évènements ponctuels au sein du village. Plusieurs habitants se sont fait connaître et nous ont précisé vouloir s'investir dans ce projet. Avec un peu d'avance, nous les en remercions déjà !

La première réunion d'information se déroulera le lundi 10 octobre à 20h30 en salle du conseil. Celles et ceux qui souhaitent s'investir dans la vie et le dynamisme du village sont les bienvenus ; nous vous attendons nombreux !

Recherche de candidats pour deux postes d'agents communaux :

La municipalité a ouvert un recrutement pour le remplacement de deux postes au sein de son équipe d'agents municipaux. Un poste administratif, à temps non complet d'une durée déterminée, est ouvert et un poste d'agent technique, à temps plein pour une période indéterminée, dans le but d'anticiper un prochain départ en retraite d'un de nos agents. Si vous avez les compétences afférentes aux missions exercées et que l'un des deux postes correspond à votre profil professionnel, vous pouvez vous rapprocher de la mairie pour des renseignements complémentaires et déposer votre candidature au plus vite.

Vente de légumes en circuit court :

Depuis juillet dernier, l'Association AN&S, a initié deux jeudis matins, place de la Mairie, une vente de leur production de légumes. Forte du succès rencontré, cette action continuera dans les prochaines semaines tant que la cueillette sera fructueuse. Vous y trouverez des légumes de saison comme actuellement des pommes de terre, haricots verts, tomates mais également des œufs ... Profitez et consommez, vous aussi des légumes produits localement !

Entretien de l'église :

De l'éclairage a été réinstallé tout autour du bâtiment et sera allumé le weekend de 20h30 à minuit.

Aussi, depuis le printemps dernier, des rendez-vous ont été menés avec des professionnels, pour l'étude d'une partie de la rénovation de l'église et des réparations ciblées. Un des points prioritaires, à l'étude, est la rénovation ou le changement du système d'horlogerie qui commande également les sonneries régulières des cloches. Suite à une étude technique approfondie, il s'avère que comme le système n'a pas été entretenu régulièrement et qu'aucune maintenance régulière n'a été réalisée, le système est largement endommagé et est plus complexe que prévu à réparer. L'église n'étant pas classée, il n'est pas possible de bénéficier des subventions publiques actuellement en place.

La municipalité se trouve face à un choix cornélien : avec un budget non extensible et une liste de travaux **urgents** de réparation, rénovation et mise aux normes qui s'allonge, elle va devoir décider rapidement quelle priorité elle ordonne et quelle stratégie elle opère pour réussir à restaurer et conserver son patrimoine.

Déclaration de détention de volailles :

Dans le cadre des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre les maladies, la Préfecture de Seine et Marne demande à la mairie de recenser les habitants possédant des volailles et oiseaux captifs élevés en extérieur. En effet, depuis 2006, tout propriétaire d'oiseau est tenu de le **déclarer en mairie** via un cerfa (Arrêté du 24 février 2006).

Nous invitons donc tous les détenteurs de poules pondeuses, canards et autres animaux de basse-cour à se manifester en mairie au plus vite.

Actu et activités du mois :

Quand	Quoi	Où	Horaires
Samedi 10	Dans la boîte de Christine	Bibliothèque	10h30-11h30
Vendredi 23	La rainette créative	Salle des associations	17h-18h30
Samedi 24 et Dimanche 25	Fête foraine	Place des anciens combattants d'Algérie	14h-22h
Dimanche 25	Vide maison Ordi Bus		14h-19h
Samedi 1 ^{er} et Dimanche 02 oct	Portes ouvertes Partylite, Texam, Oika Oika, Légendes gourmandes, Victoria...	Salle Marcel Lepême	8h-17h 10h à 18h30 10h à 18h

Solidarité, civisme et bon voisinage

Taille des haies et arbres :

En cette saison estivale, arbres et arbustes ont bien poussé et les haies des propriétés qui bordent les routes peuvent se révéler gênantes et entraver la circulation des piétons et véhicules ou tout simplement déborder chez les voisins. La municipalité rappelle aux habitants qu'il est **obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations** en bordure. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

Rappel des règles : Les habitants doivent obligatoirement :

- Élaguer et couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, en limite des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, et de manière qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas la signalisation ;
- Les branches et/ou racines dépassant de la propriété doivent être coupées et ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public).

En cas de négligence, le maire peut ordonner des travaux d'élagage dont les frais seront à la charge du propriétaire.